



L'AND participe au Salon national de l'emploi (SALEM 2018) d'Alger

L'Agence nationale des déchets (AND) participe au Salon national de l'emploi (SALEM) qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) d'Alger du 21 au 27 mars 2018.

Lors de cette nouvelle édition du Salon, l'AND a eu l'honneur d'accueillir en son stand la Ministre de l'Énergie et des énergies renouvelables Mme Fatima Zohra Zerouati et plusieurs autres membres du Gouvernement.

Pas moins de 500 participants prennent part au salon dont des entreprises économiques, des organismes d'appui à la création d'activité mais surtout de PME et micro-entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs d'investissement pour jeunes.

A travers sa participation au salon « Salem 2018 » qui a pour thème « start-up, réussite et innovation », l'AND veut réaffirmer son engagement pour l'accompagnement des jeunes porteurs d'idées à concrétiser leurs projets dans le domaine de l'économie verte et le développement durable.

Il faut savoir, à ce titre, que l'Agence nationale des déchets est signataire d'un partenariat triangulaire AND-ANSEJ-CNFE (Conservatoire national des formations environnementales) ayant pour but de promouvoir la micro entreprise opérant dans le secteur de l'environnement.

Les trois parties sont ainsi liées par une convention qui vise à définir un cadre de consultation, de coopération et de coordination pour la mise à niveau des micro-entreprises dans le domaine de l'environnement afin de mettre en place un cadre de concertation et de partenariat qui permette de promouvoir la création d'activités par les jeunes entrepreneurs liés au secteur de l'environnement.

Au titre de ce partenariat, l'Agence Nationale des Déchets prend en charge les actions suivantes :

- L'accompagnement technique des entreprises à divers stades des projets liés à l'environnement.
- Fournir aux entreprises les informations nécessaires sur les niveaux techniques et scientifiques qui leur permettent de développer leurs activités dans le domaine de la gestion des déchets.
- Fournir un soutien par le biais de leur participation à l'expérience acquise.
- Impliquer ces micro-entreprises dans des séminaires et des ateliers relatifs à la gestion des déchets.